

Le RUN, c'est qui ? Des agglomérations et des régions

- Le RUN est l'organisme de mise en œuvre de la stratégie de développement du canton de Neuchâtel. Les différents acteurs de cette stratégie sont rassemblés dans l'Association RUN, formellement créée le 8 décembre 2006. Sa mission est ainsi définie dans ses statuts:
 - contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement régional et territorial du canton de Neuchâtel (RUN), dans la perspective de la Nouvelle politique régionale et de la politique des agglomérations;
 - faciliter au niveau cantonal, intercantonal et transfrontalier la coordination politique, administrative, technique et financière des projets d'agglomération et de région.
- L'Association RUN est formée de la République et Canton de Neuchâtel et de huit groupements de communes engagés dans des projets d'agglomération et de région.

Agglomérations

Réseau des trois villes.

Constitué des Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. En avril 2008, les partenaires ont signé avec le Conseil d'Etat un contrat cadre d'agglomération visant à renforcer la complémentarité des villes et à éviter les doublons. Ce contrat porte sur la culture, les transports publics et l'aménagement du territoire.

Président : M. Pascal Sandoz, Neuchâtel

Communauté urbaine du Littoral.

Constituée des communes d'Auvernier, Bevaix, Bôle, Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondèche, Cortaillod, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux et Saint-Blaise. Ces douze communes ont signé en novembre 2007 avec le Conseil d'Etat un contrat cadre d'agglomération visant à optimiser la répartition des charges et bénéfices. Ce contrat porte sur de nombreux domaines, notamment les transports publics, le logement (schéma directeur d'urbanisation, pôle des gares), les équipements et les infrastructures.

Président : M. Daniel Rotsch, La Tène

Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds.

Les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont adhéré à deux contrats, à celui de la région Centre-Jura et à celui du Réseau des trois villes. Elles sont aussi engagées dans l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD). Elles travaillent de plus à coordonner leur développement économique et territorial dans leur propre communauté urbaine. Promouvoir le site des deux villes au Patrimoine mondial de l'UNESCO est un de leurs objectifs prioritaires. Diverses mesures sont prévues visant à la reconnaissance de la Communauté urbaine le Locle – La Chaux-de-Fonds comme centre urbain culturel du massif du Jura.

Président : M. Cédric Dupraz, Le Locle.

Selon les thématiques, la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds étend ses réflexions et son action à l'**Agglomération urbaine du Doubs**, constituée des communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Morteau et Villers-le-Lac. Le projet prend en compte l'ensemble des questions et problèmes liés à l'agglomération transfrontalière dont la réalité s'est trouvée renforcée par la libre circulation. La coopération transfrontalière porte notamment sur l'économie, la formation, la mobilité et l'aménagement du territoire.

Régions

Région La Béroche.

Constituée des communes de Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus-Vernéaz. Ces cinq communes ont signé avec le Conseil d'Etat un contrat de région en décembre 2007. Il porte sur l'énergie, l'économie, les transports et le tourisme.

Présidente : Mme Nathalie Kocherhans, Montalchez

Région Centre-Jura.

Constituée des communes des Brenets, de La Brévine, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu, des Planchettes, des Ponts-de-Martel et de La Sagne, ainsi que des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces dix communes ont signé un contrat de région avec le Conseil d'Etat en janvier 2008. Ce contrat porte notamment sur l'énergie, l'économie, le tourisme et les transports publics. La Région Centre-Jura est transcantonale et englobe les communes du Jura bernois jusqu'à Tramelan.

Président : M. Michel Bastardoz, Saint-Imier

Région de l'Entre-Deux-Lacs.

Constituée des communes de Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, et Lignières. Ces cinq communes ont signé un contrat de région en octobre 2007. Ce contrat porte notamment sur le tourisme et les transports publics.

Président : M. Dominique Turberg, Le Landeron.

Région Val-de-Ruz.

Constituée des communes de Boudevilliers, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Coffrane, Dombresson, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Fontainemelon, Fontaines, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Hauts-Geneveys, Montmollin, Le Pâquier, Savagnier, Valangin, Villiers et Brot-Dessous. Ces 17 communes ont signé avec le Conseil d'Etat un contrat de région en novembre 2007. Ce contrat porte notamment sur l'urbanisme, la gestion de l'eau, l'énergie (autonomie énergétique visée) et un concept de Région accueillante.

Président : M. Daniel Henry, Boudevilliers

Région Val-de-Travers.

Constituée des communes de La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers (née le 1^{er} janvier 2009 de la fusion entre Fleurier, Couvet, Travers, Môtiers, Boveresse, Noiraigue, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards) et Les Verrières, ainsi que les partenaires privés Bourquin SA, Chopard Manufacture SA, Etel SA, Mauler & Cie SA, Parmigiani Fleurier SA, Vaucher Manufacture Fleurier SA, Waeber HMS SA. Ces partenaires ont signé pour les projets qui les concernent en juin 2007 un contrat de région avec le Conseil d'Etat. Ce contrat porte sur la politique familiale, économique, touristique et scolaire.

Président : M. Jean-Nathanaël Karakash, Val-de-Travers

Le RUN, c'est qui ? Son organisation

L'organe exécutif de l'Association RUN est le **Comité directeur**. Présidé par un conseiller d'Etat et composé d'un représentant par groupement de communes, il propose à l'assemblée générale les orientations et les objectifs stratégiques ainsi que les priorités politiques en vue de la réalisation des buts de l'association. Le Comité directeur assure par ailleurs la coordination de la mise en œuvre du RUN et décide des structures techniques et administratives nécessaires à cette fin.

Il est présidé par le conseiller d'Etat Frédéric Hainard, chef du Département de l'Economie.

Le Comité directeur a confié la coordination du RUN et son administration au **Bureau des Agglomérations et des Régions** (BAR), installé à La Chaux-de-Fonds, qui regroupe le personnel œuvrant à la politique des agglomérations et des régions (une dizaine d'emplois à plein temps). Le BAR est dirigé par M. Bernard Woeffray.